Diagnostics agricoles de la planification stratégique:

Préconisations

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre
Ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire

Datar

l'Europe s'engage en France
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

PARIS, APCA 8 juin 2010

CHAMBRES D'AGRICULTURE
ASSEMBLÉE PERMANENTE

Terres en villes

Un travail collectif

Certu

Terres en villes

AURAN

IAU INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ÎLE-DE-FRANCE

METROPOLE Rennes

Adayg Ville et terroir solidaires, terres d'avenir

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHÔNE

CHAMBRES D'AGRICULTURE ASSEMBLÉE PERMANENTE

Ce que dit la Loi

L'agriculture clairement identifiée comme devant faire partie du diagnostic de territoire inclus dans le rapport de présentation :

art. R. 122-1 du Code de l'urbanisme :
Le rapport de présentation :
1° Expose le diagnostic prévu à l'article L. 122-1 ; …

art. L122-1 du Code de l'urbanisme : *« Les schémas de cohérence territoriale exposent le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des* ***besoins répertoriés en matière*** *de développement économique,* ***d'agriculture****, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. »*

Ce que dit la Loi

La nouvelle Loi « portant engagement national pour l'environnement » (ENE), confirme en substance ces dispositions et renforcera le rôle du rapport de présentation à travers l'obligation d'une « *analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles, et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs* ».

Un diagnostic inscrit dans un processus

Une démarche de diagnostic qui s'inscrit dans un processus global de réalisation du document de planification :

1. Sensibiliser et mobiliser les acteurs politiques, professionnels et associatifs
2. Organiser la concertation et co-construire la gouvernance
3. Réaliser un diagnostic agricole et identifier les enjeux majeurs du territoire
4. Elaborer un projet politique intégrant les orientations agricoles, forestières et naturelles et le traduire dans le document d'orientations et d'objectifs
5. Mettre en œuvre le SCoT
6. Evaluer l'efficacité du SCoT

Un diagnostic qui tient en 5 points

1. Une gouvernance à structurer

2. Des compétences à mobiliser

3. Une méthode à développer

4. Des éléments à intégrer

5. Une diffusion à assurer

Une gouvernance à structurer

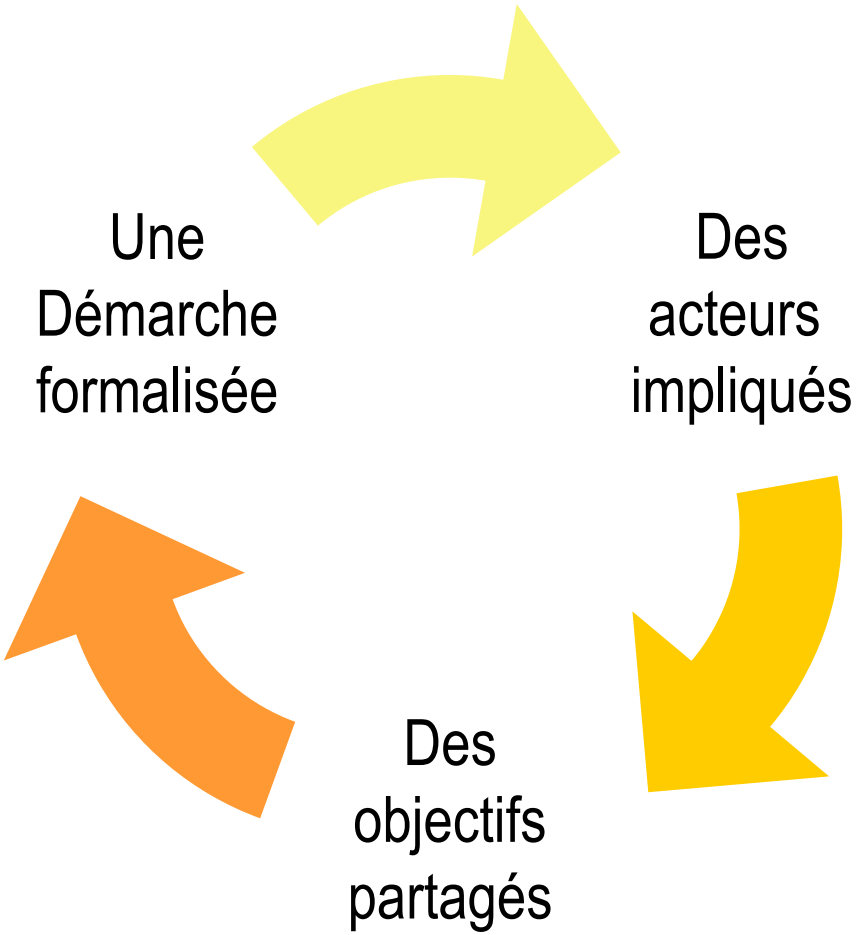

Une gouvernance à structurer

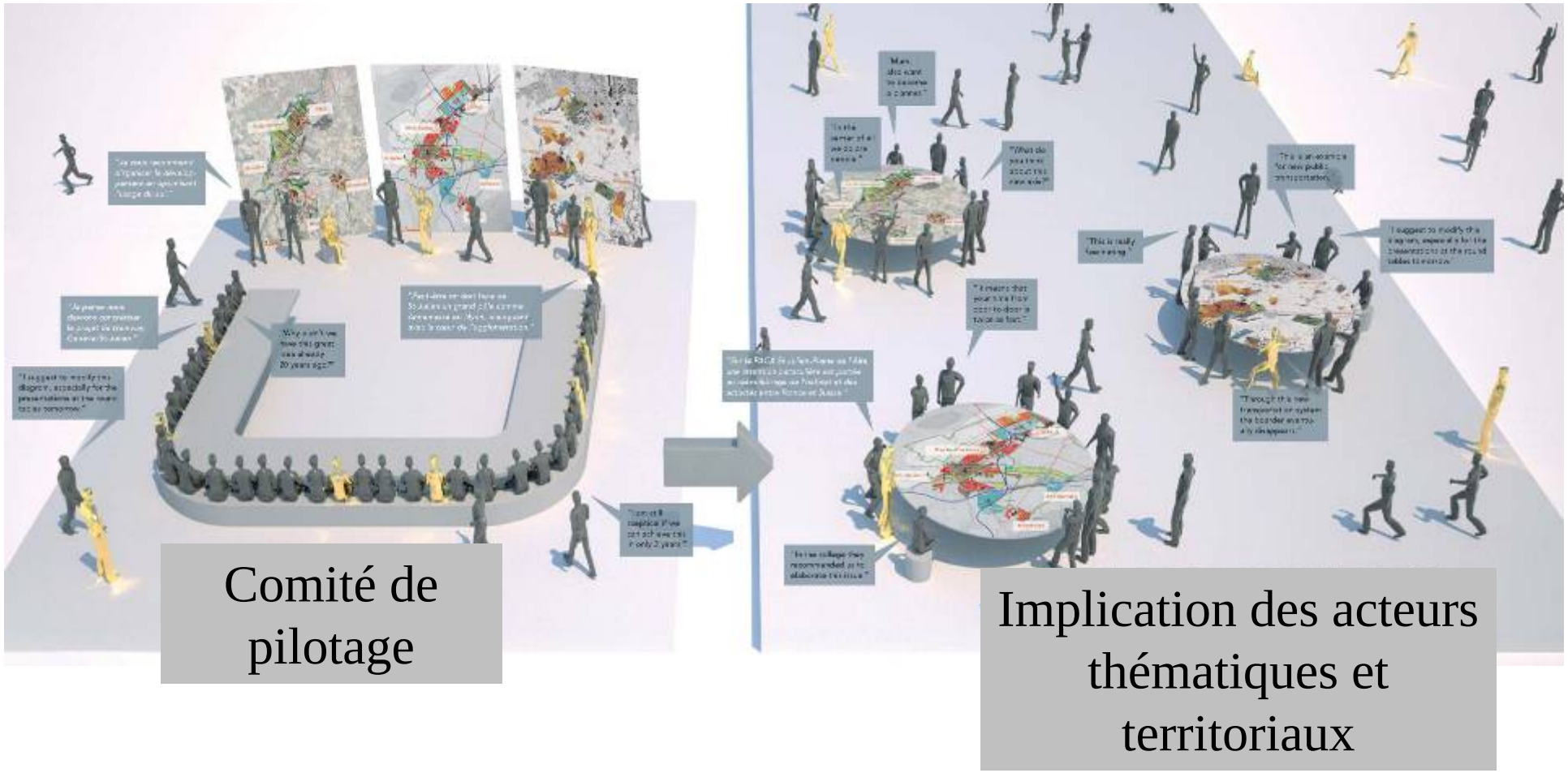

Des compétences à mobiliser

Le diagnostic renvoie naturellement à la notion d'expertise, mais celle-ci recouvre plusieurs réalités

- Maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre
- Expertise et légitimité
- Expertise des acteurs
- Expertise pluridisciplinaire

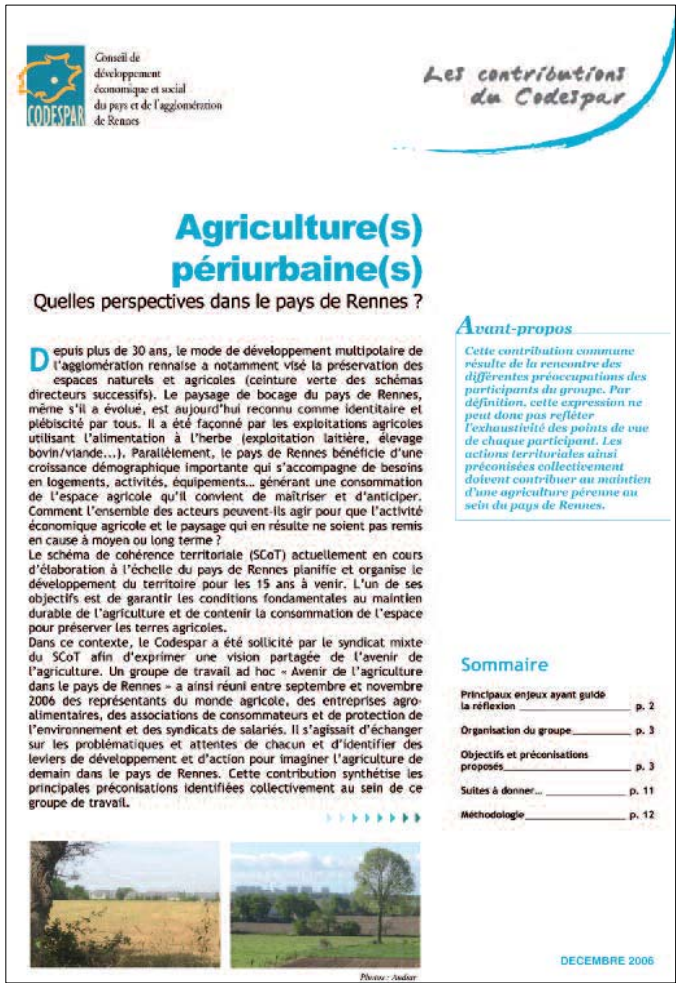

Conseil de développement économique et social du pays et de l'agglomération de Rennes

CODESPAR

Les contributions du Codespar

Agriculture(s) périurbaine(s)

Quelles perspectives dans le pays de Rennes ?

Depuis plus de 30 ans, le mode de développement multipolaire de l'agglomération rennaise a notamment visé la préservation des espaces naturels et agricoles (ceinture verte des schémas directeurs successifs). Le paysage de bocage du pays de Rennes, même s'il a évolué, est aujourd'hui reconnu comme identitaire et plébiscité par tous. Il a été façonné par les exploitations agricoles utilisant l'alimentation à l'herbe (exploitation laitière, élevage bovin/viande...). Parallèlement, le pays de Rennes bénéficie d'une croissance démographique importante qui s'accompagne de besoins en logements, activités, équipements... générant une consommation de l'espace agricole qu'il convient de maîtriser et d'anticiper. Comment l'ensemble des acteurs peuvent-ils agir pour que l'activité économique agricole et le paysage qui en résulte ne soient pas remis en cause à moyen ou long terme ?

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) actuellement en cours d'élaboration à l'échelle du pays de Rennes planifie et organise le développement du territoire pour les 15 ans à venir. L'un de ses objectifs est de garantir les conditions fondamentales au maintien durable de l'agriculture et de contenir la consommation de l'espace pour préserver les terres agricoles.

Dans ce contexte, le Codespar a été sollicité par le syndicat mixte du SCoT afin d'exprimer une vision partagée de l'avenir de l'agriculture. Un groupe de travail ad hoc « Avenir de l'agriculture dans le pays de Rennes » a ainsi réuni entre septembre et novembre 2006 des représentants du monde agricole, des entreprises agro-alimentaires, des associations de consommateurs et de protection de l'environnement et des syndicats de salariés. Il s'agissait d'échanger sur les problématiques et attentes de chacun et d'identifier des leviers de développement et d'action pour imaginer l'agriculture de demain dans le pays de Rennes. Cette contribution synthétise les principales préconisations identifiées collectivement au sein de ce groupe de travail.

Photos : Audiar

Avant-propos

Cette contribution commune résulte de la rencontre des différentes préoccupations des participants du groupe. Par définition, cette expression ne peut donc pas refléter l'exhaustivité des points de vue de chaque participant. Les actions territoriales ainsi préconisées collectivement doivent contribuer au maintien d'une agriculture pérenne au sein du pays de Rennes.

Sommaire

Principaux enjeux ayant guidé la réflexion ____ p. 2
Organisation du groupe ____ p. 3
Objectifs et préconisations proposés ____ p. 3
Suites à donner... ____ p. 11
Méthodologie ____ p. 12

DECEMBRE 2006

Des compétences à mobiliser

Des précautions à prendre pour une démarche de qualité

- Cahier des charges
- Validations du comité de pilotage
- Moyens alloués
- « Timing » du diagnostic

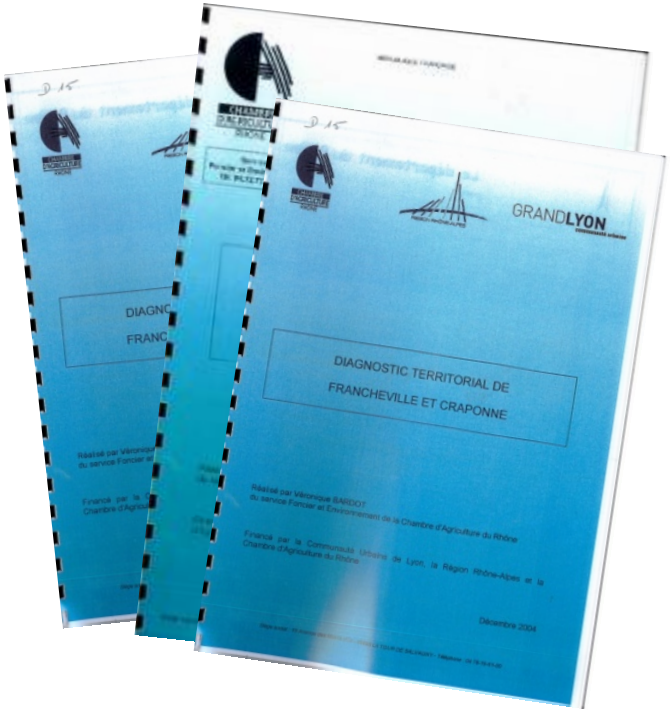

Des compétences à mobiliser

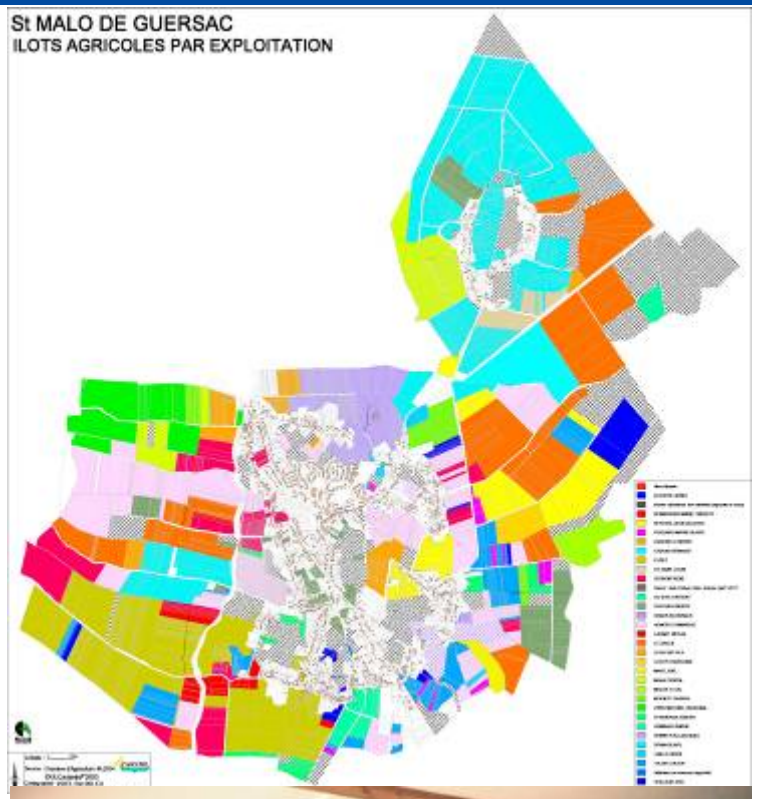

Les chambres d'agriculture :
différentes postures à concilier

- posture institutionnelle
- posture de prestataire
- posture de partenariat

Une méthode à développer

Trois types d'approche ont été identifiés :

- une approche technico économique
- une approche territoriale
- une approche prospective

Une méthode à développer

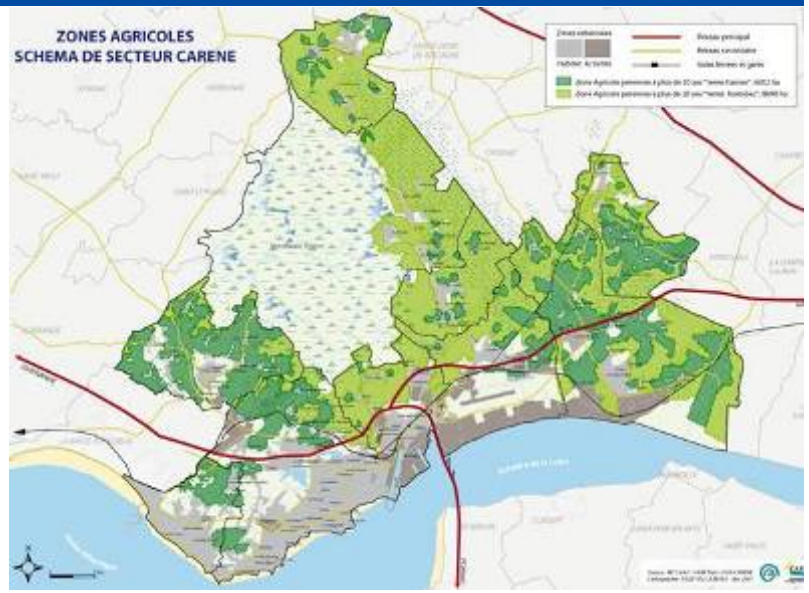

L'approche technico-économique :

- Centrée sur les exploitations
- Analyse des systèmes d'exploitation et des filières
- Etat des lieux précis
- Définit des espaces stratégiques pour l'agriculture

Une méthode à développer

L'approche technico-économique

+

- Réalités de l'agriculture
- Perspectives économiques
- Prise en compte amont / aval
- Fonctionnement de l'agriculture
- Implication des agriculteurs

L'approche technico-économique

–

- Appréhension multifonctionnalité
- Demandes urbaines
- Etat des lieux / partage enjeux
- Liens politique agricole / politiques de la ville

Une méthode à développer

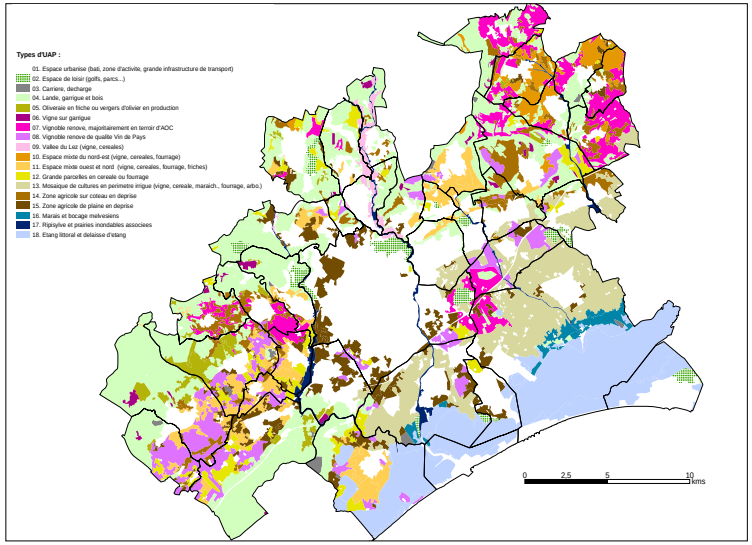

L'approche territoriale :

- Centrée sur les espaces
- Analyse de la multifonctionnalité et attentes des citadins
- Etat des lieux précis
- Définit des espaces stratégiques pour la ville

Une méthode à développer

L'approche territoriale

+

- Réalités de la ville
- Analyse des usages
- Spatialisation d'enjeux croisés
- Demandes urbaines
- Implication multiacteurs

L'approche territoriale

–

- Attentes / enjeux de la profession
- Réalité de l'agriculture envisagée
- Perspectives économiques
- Prise en compte facteurs exogènes
- Implication des agriculteurs

Une méthode à développer

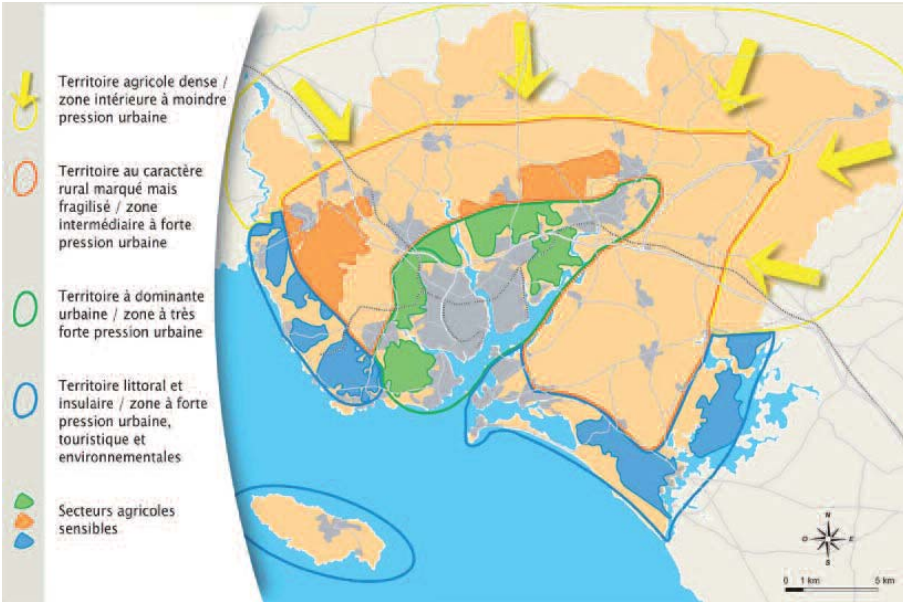

L'approche prospective :

— Centrée sur un croisement économie/territoire

—Démarche avec scénario

—Perspectives d'évolution

—Définit des espaces stratégiques pour l'avenir du territoire et de son agriculture

Une méthode à développer

L'approche prospective

+

- Réalités de la ville/agriculture
- Prise en compte projets existants
- Argumentaire politique
- Implication multiacteurs
- Inscription dans logique SCoT

L'approche prospective

–

- Agriculture réelle / rêvée
- Complexité gouvernance
- Coût
- Fiabilité des scénarios

Des éléments à intégrer

Le traitement et « l'écriture » du thème agricole :

1. L'évolution du territoire
2. Les principaux repères de l'activité agricole
3. Agriculture et société

Les éléments à intégrer

L'évolution du territoire, le « fait marquant » de l'expansion urbaine

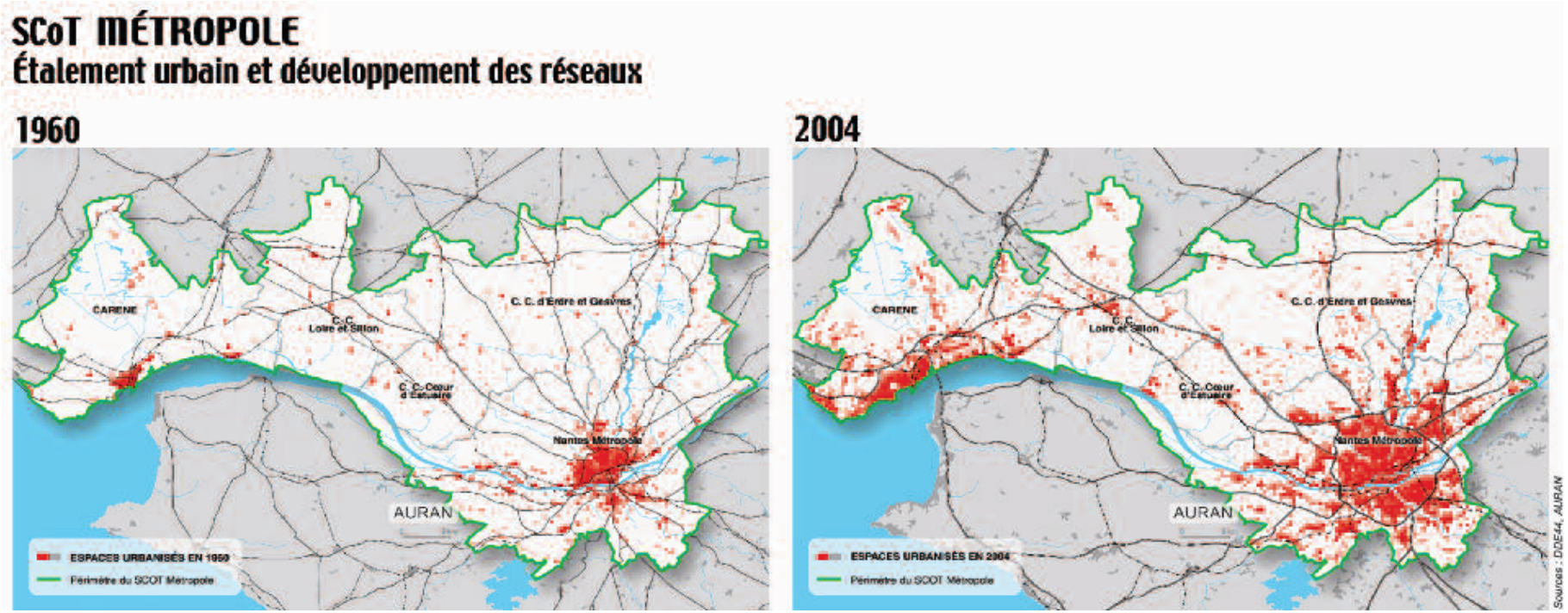

Nantes Saint-Nazaire

Les éléments à intégrer

Le « fait marquant » de l'expansion urbaine

Depuis ces 30 dernières années, 1 habitant supplémentaire

=

800 m²

400 m² pour usage résidentiel

400 m² pour autres usages

Agglomération de Montpellier

Les éléments à intégrer

Son impact sur les espaces agricoles

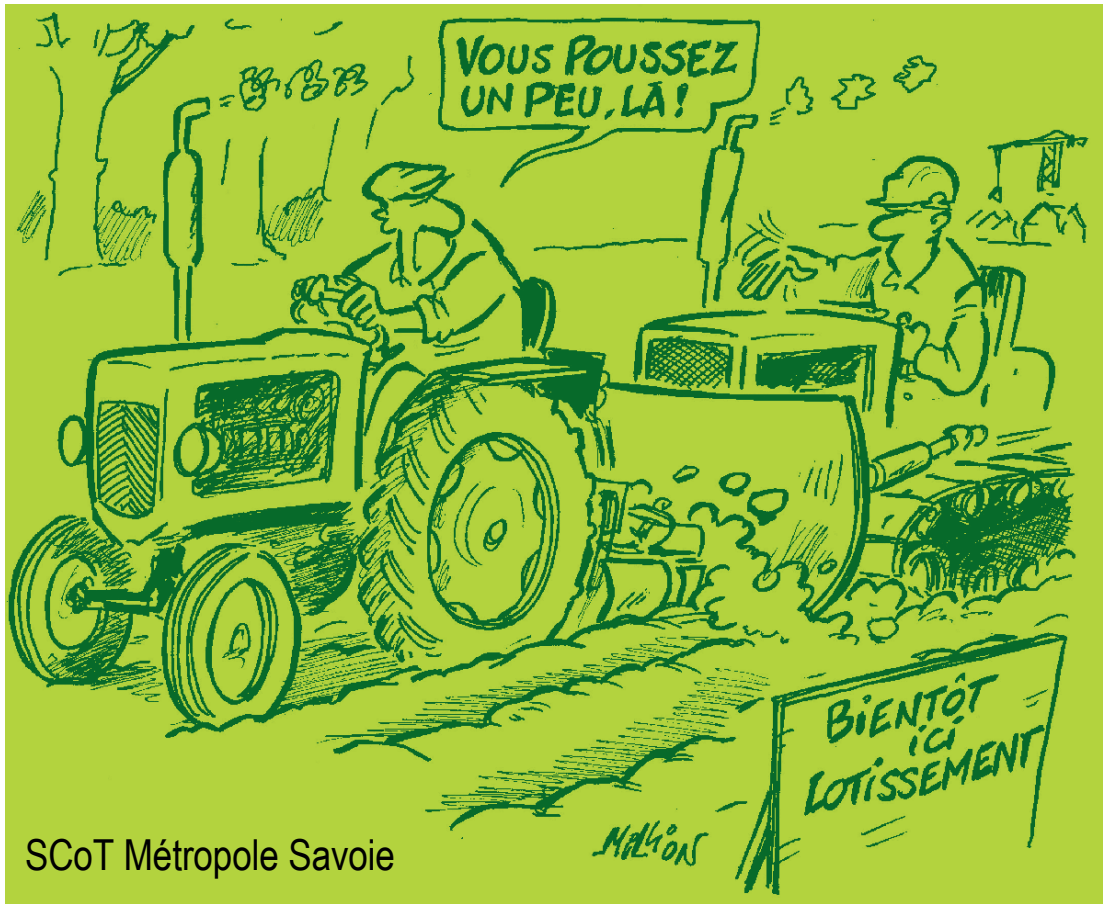

SCoT Métropole Savoie

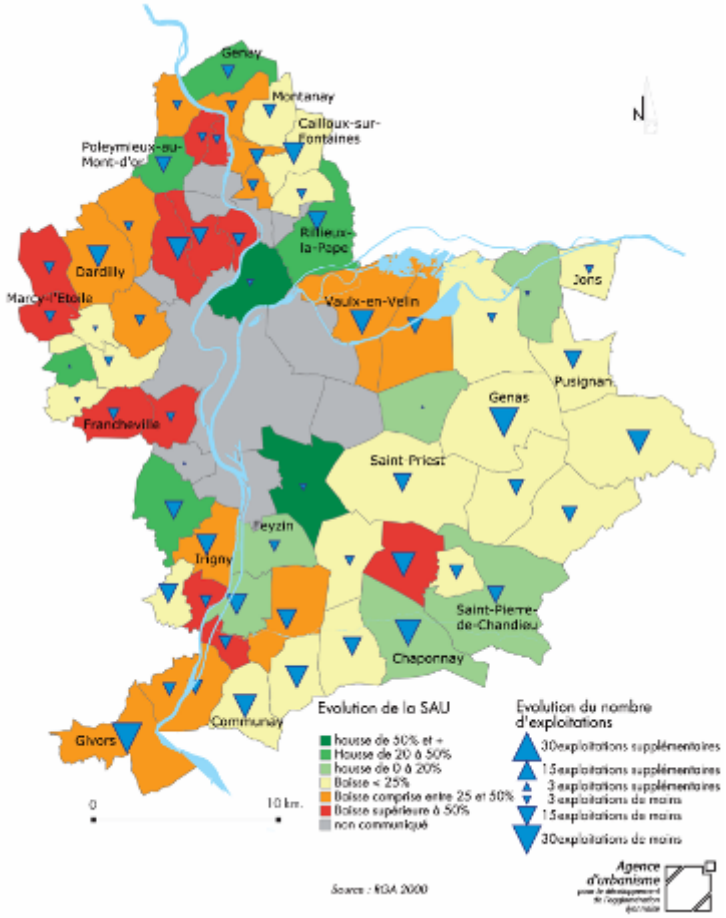

Evolution de la SAU et du nombre d'exploitations de 1988 à 2000
Diagnostic agricole SCoT/PENAP
Agglomération lyonnaise

Les éléments à intégrer

Les repères de l'activité agricole,
cinq éléments de référence :

1. La SAU
2. Les agriculteurs et les exploitations
3. Les emplois : le poids économique de l'agriculture
4. Les productions agricoles
5. Les interrelations systèmes d'exploitation et territoire

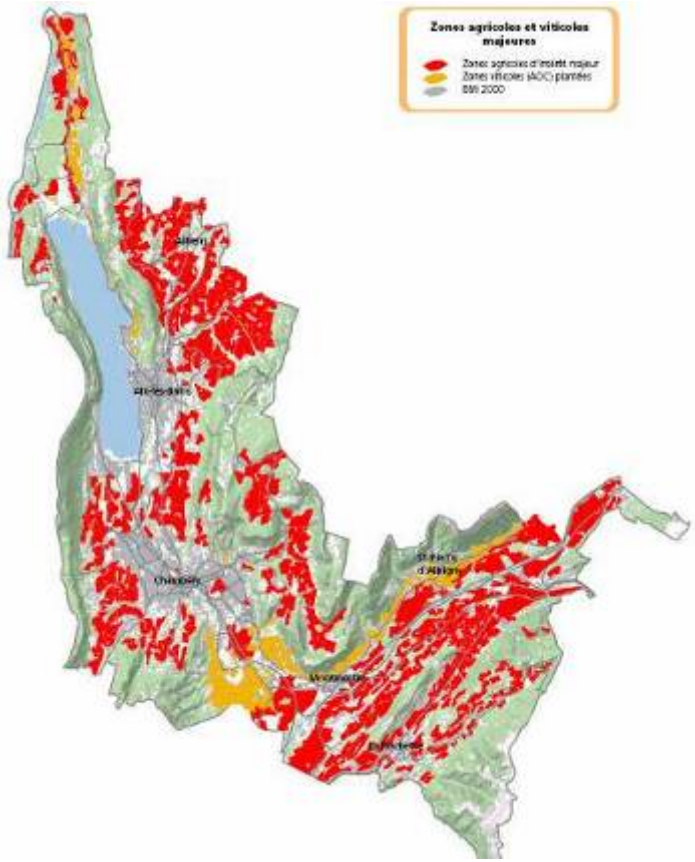

Métropole Savoie

Les éléments à intégrer

Les repères de l'activité agricole, trois éléments stratégiques :

- caractérisation, analyse fonctionnelle et enjeux
- logiques spatiales des systèmes d'exploitation
- réflexion stratégique sur l'avenir des espaces agricoles

SCoT de Métropole
Nantes - Saint Nazaire

Une diffusion à assurer

Trois niveaux de prise en compte :

1. L’agriculture, un monde à part
2. L’agriculture un monde à partager
3. L’agriculture un monde de partage

Une diffusion à assurer

Retour vers la gouvernance :

- Une synthèse pédagogique
- Des propositions adaptées
- Un portage partagé

Une diffusion à assurer

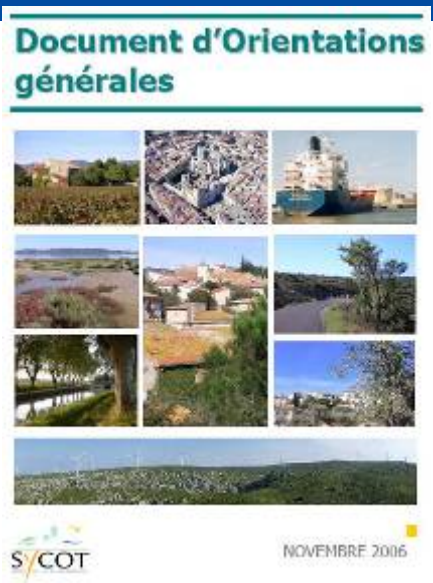

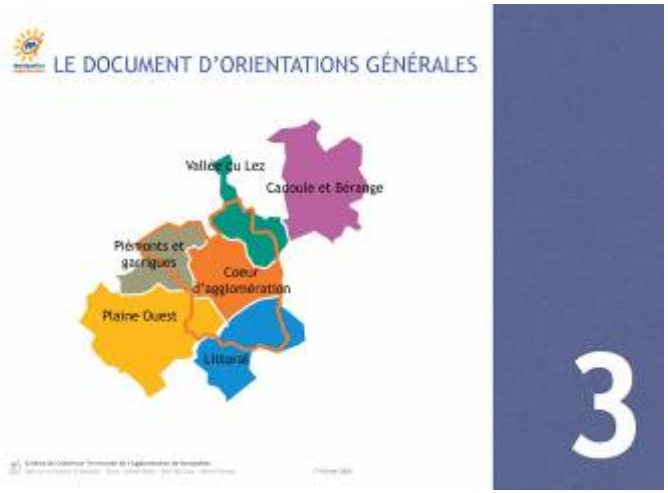

Communauté Pays de Thelle

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THELLE

Pays de Montbéliard Communauté d'Agglomération